



## REGLEMENTANT TEMPORAIREMENT LA CIRCULATION RUE DE LA LIBERATION

Le Maire de Condécourt,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2213.1 et L3221.4

Vu le code de la route et notamment les articles R411-25, R411-8 et R413-1

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, livre 1, quatrième partie, signalisation de prescription et livre 1, huitième partie, signalisation temporaire

Considérant la demande présentée par la société DESPIERRE sise à ENNERY Chemin De la Chapelle Saint Antoine pour le compte du Conseil Départemental pour des travaux de purge

Considérant que pour l'organisation de ces travaux, il est nécessaire de réglementer le stationnement et la circulation des véhicules pour permettre le bon déroulement de cette dernière et d'assurer la sécurité des riverains

Considérant la nécessité de définir des mesures et des prescriptions techniques d'intervention sur le domaine public

### ARRETE

#### ARTICLE 1

A compter du 27 juin 2023 et jusqu'au 30 juin 2023 inclus, des dispositions en matière de circulation et de stationnement seront prises Rue de la Libération (depuis la mairie jusqu'à l'entrée de ville en direction de Meulan)

#### ARTICLE 2

La rue de la Libération sera fermée à la circulation du jeudi 27 juin 2023 jusqu'au vendredi 30 juin 2023 de 8h00 à 17h00 (depuis la mairie jusqu'à l'entrée d'agglomération en direction de Meulan). Le stationnement sera également interdit au droit du chantier

#### ARTICLE 3

La signalisation sera mise en place par l'entreprise DESPIERRE

#### ARTICLE 4

Le stationnement sera interdit Rue de la Libération au droit du chantier

#### ARTICLE 5

Le Préfet du Val d'Oise

Le Maire de la commune de Condécourt

Le Commandant de gendarmerie de la BTA Vigny

Les services de secours de Vigny

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté

REPUBLIQUE FRANCAISE  
-  
**MAIRIE DE CONDECOURT**  
-  
DEPARTEMENT DU VAL D'OISE  
-  
ARRONDISSEMENT de PONTOISE  
-  
CANTON de VAUREAL  
-  
COMMUNAUTE de COMMUNES  
VEXIN CENTRE

*Mairie de Condécourt*  
*37, rue de la Libération*  
*95450 Condécourt*

*Tél : 01 34 66 31 75*

*Fax: 01 34 66 30 46*

*Courriel:*

*[mairie.condécourt@wanadoo.fr](mailto:mairie.condécourt@wanadoo.fr)*

Ouverture au public :

*Mardi : 17 h 00 – 19 h 30*

*Mercredi : 09h 30 – 11h 45*

*Jedi : 17 h 00 – 19 h 30*

Fait à Condécourt le 27 juin 2023

Catherine DARU  
Maire Adjointe

